

COMPTE RENDU CSAL
DU 04/04/2023
et reconvoction du 12/04/2023

Lecture faite d'une déclaration liminaire CGT Finances Publiques 21 ci-jointe

Secrétaire adjoint :
Frédéric HERNANDEZ

Le comité social d'administration local (CSAL) de la DRFiP de la Côte-d'Or s'est réuni le **mardi 4 avril 2023**

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV du CSAL du 26 janvier 2023
- 2- Organisation de la campagne IR 2023 - pour information
- 3 - Aménagement des horaires des services pendant la campagne IR 2023 : ouverture exceptionnelle au public le mercredi 17 mai 2023 - pour avis
- 4 - Formation professionnelle : bilan 2022 - pour information
- 5 - Questions diverses

- 1 - Approbation du PV du CSAL du 26 janvier 2023

Approuvé

- 2- Organisation de la campagne IR 2023 - pour information

Suite à la présentation faite par la Direction, et des débats sur la campagne IR, la CGT a fait part des craintes liées à cette campagne avec les nouveautés GMBI et autres problèmes informatiques et de logiciels dysfonctionnant ainsi que les absences durables de collègues pour raisons de santé pendant cette période tendue.

L'intersyndicale a indiqué avec force et insistance la volonté de la majorité des agents de ne pas souhaiter que la possibilité de télétravailler un jour de pont naturel (le

vendredi 19/05) soit permise.

Nous craignons tous que cette méthode déflore totalement le sens d'un pont naturel. **La directrice a bataillé pour ne pas entendre ce que lui disent les agents par la voix des OS.**

De plus, en mettant cette « proposition » dans un des ponts à l'ordre du jour « pour information », la Direction se permet de modifier les modalités de droit au pont naturel, sans permettre aux OS de se prononcer par un vote. **La CGT a précisé que ce genre de procédé ressemblait fortement à la méthode actuellement utilisée par le gouvernement pour « empêcher » le débat démocratique et ne pas entendre le peuple lors de cette période de lutte contre la réforme des retraites...**

Elle a donc refusé de retirer cette proposition

3 - Aménagement des horaires des services pendant la campagne IR 2023 : ouverture exceptionnelle au public le mercredi 17 mai 2023 - pour avis

Là aussi, l'intersyndicale s'est battue pour que les services de la Boudronnée ne soit pas ouverts au public le mercredi 17/05, comme la majorité des agents le demandent. Et encore une fois, la directrice a tout fait pour ne pas utiliser une des rares occasions de prendre une décision localement au bénéfice des agents.

La CGT a pointé du doigt, une fois de plus, le fait que cette instance n'était qu'une chambre d'enregistrement et que ce qui ressortirait de ce CSAL, serait, à la virgule près, ce qui était écrit dans les documents de travail qui nous ont été fournis 8 jours avant le CSAL.

L'ensemble des OS a voté contre

Un nouveau CSAL a donc été reconvoqué le 12/04/2023.

L'ouverture exceptionnelle au public le mercredi 17 mai 2023 a donc été entérinée par la Direction, malgré l'opposition ferme des OS.

4 - Formation professionnelle : bilan 2022 - pour information

Nous avons regretté, une fois de plus le manque de formation en présentiel et de fait, le trop grand nombre de e-formations.

D'autre part, nous avons transmis le message des agents qui souhaitent que plus de formations soient proposées en présentiel sur Dijon.

5 - Questions diverses



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSAL DU 04/04/2023

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis ce 04/04/2023 en CSAL, pour aborder différents sujets dont l'organisation de la campagne IR.

Mais nous ne pouvons débiter cette instance, sans évoquer le sujet qui nous occupe et préoccupe depuis des mois.

Ce mardi 28 mars, À l'appel de l'intersyndicale ce sont plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités qui se sont mis en grève et ont manifesté. Le monde du travail s'est une nouvelle fois mobilisé dans toute la France de façon massive et déterminée, pour le retrait de la réforme des retraites. La jeunesse a encore une fois été très présente dans les mobilisations.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, très largement soutenu par la population, et un parcours parlementaire chaotique, l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions dans le pays qui nous inquiète très fortement.

En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Le gouvernement a la responsabilité de garantir la sécurité et le respect du droit de grève et de manifester.

Alors que le calme a toujours caractérisé le mouvement, l'intersyndicale déplore le nombre de blessés.

Depuis des semaines, nos organisations ont fait preuve d'une grande responsabilité. Aujourd'hui encore, nous demandons au gouvernement de prendre la sienne.

L'intersyndicale soutient les mobilisations, manifestations, les actions intersyndicales et grèves qui perdurent depuis janvier. Elle appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser.

Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité définis localement et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays.

Vous allez peut-être nous répondre que c'est un sujet national, qui ne concerne pas la DRFIP21 et pour lequel, vous ne pouvez donner un avis. Et bien si, nous attendons des réponses du représentant de l'état que vous incarnez ici en Côte d'Or. Il n'est plus possible d'entendre toujours les mêmes discours. Nous, agents des finances Publiques de la DRFIP 21, nous subissons les actes injustes d'un gouvernement sourd, aveugle et souvent muet face aux appels des citoyens abîmés par des décisions précarisant de plus en plus la vie de chacun.

Ces décisions sont bien entendu la volonté farouche d'un gouvernement, de décider unilatéralement de faire travailler 2 ans de plus des salariés déjà trop souvent épuisés par leurs conditions de travail à revoir.

Ces décisions politiques ont aussi pour conséquence des suppressions d'emplois chaque année à la DGFIP et par conséquent à la DRFIP21. Ces manques d'effectifs sont criants et tout bonnement remarquables dans de très nombreux services en souffrance. Nous signalons régulièrement que des services sont en souffrance et/ou accumulent des retards invraisemblables pour des services des finances publiques (SDIF, SPFE, SIP, PGD, etc.)

Nous vous avons rencontrés, madame la Directrice après votre intronisation.

3 mois et demi après votre arrivée, vous allez rencontrer des agents de ces services. Cela aussi est remarquable à nos yeux. Vous avez assurément rencontré le préfet de région, le Directeur général du Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) "La Chartreuse", et autres « grands » de ce monde Côte d'Orien et Bourguignon et pas assez le peuple (agents et contribuables) qui subit les conséquences dévastatrices de la politique actuelle et qui les subira encore plus dans les mois à venir.

Bienvenue en Côte d'Or Madame la présidente au CSAL et Directrice de la DRFIP21

La CGT Finances Publiques 21

Le 04/04/2023